

Camille Laurin, l'universitaire, le pédagogue, le psychiatre- psychanalyste, le politicien. Un témoignage

arthur amyot

J'ai beaucoup hésité avant d'accepter d'écrire ce texte sur l'œuvre de Camille Laurin, tant le travail me paraissait énorme et complexe. Énorme parce qu'il a beaucoup publié (120 articles) sur des sujets variés : éducation, sociologie, psychiatrie, psychanalyse, politique. Complexe, à cause de la pluridimensionnalité du personnage, du paradoxe de l'homme, de celui du colloque singulier de la psychanalyse à celui du « socius », du collectif; de l'homme discret, simple à l'homme public des médias, le député, le leader parlementaire dans l'opposition, le ministre (de la culture, de l'éducation et de la santé).

Par ailleurs, mon amitié pour lui, mon admiration pour ce qu'il incarnait en tant que grand humaniste, et l'importance qu'il a eu dans mon choix de carrière ont fait en sorte que j'ai accepté l'invitation de *Filigrane*.

Ce texte représente à la fois un défi et un plaisir pour moi. Un défi dans le sens où je crains de ne pas rendre justice à Camille Laurin tellement je devrai résumer et condenser sa remarquable contribution et sa pensée, riche, dynamique, toujours en mouvement. Un plaisir, parce que j'ai eu à reprendre contact avec lui, à le relire et, dans plusieurs cas, à le lire puisque j'ai découvert plusieurs écrits que j'ignorais de lui; plaisir à tenter de découvrir le fil rouge qui l'a guidé au long de sa vie. Plaisir, enfin, à lui rendre hommage une fois de plus et à saluer en lui celui qu'on a qualifié un « apôtre de la nation¹ ».

On peut déjà prévoir que ma contribution sera subjective et mon parti pris, favorable; j'ai nommé mon admiration pour Camille Laurin, l'impact qu'il a eu sur mon choix de carrière et la dimension que je lui donne, d'« un géant ». Toutefois, je tenterai d'étayer mes affirmations sur des faits, des écrits, des commentaires dont il me fit part, à moi comme à d'autres collègues. J'ai envie de partager avec vous comment j'ai découvert Camille Laurin et de suivre l'homme dans son cheminement personnel.

J'ai connu les parents de Camille Laurin avant de le connaître lui-même. Mes parents possédaient une maison de campagne à Repentigny les Bains, municipalité voisine de celle de Charlemagne, son lieu de naissance. L'été, nous allions au bureau de poste chercher notre courrier et c'est madame Laurin, la mère de

Camille, qui nous accueillait avec chaleur et humour. Adolescent, j'allais me faire couper les cheveux chez le barbier Laurin, père de Camille. Je me rappelle que monsieur Laurin m'a parlé à quelques reprises d'un de ses fils, Camille, (le troisième d'une famille de 14 enfants) qui avait fait des études à Boston et complétait alors sa formation psychiatrique à Paris. Le souvenir que j'en garde, c'est surtout celui de l'admiration mystérieuse que monsieur Laurin portait à son fils. Sans trop comprendre le contenu de ses études, il avait l'intuition qu'une chose importante était en train d'arriver à Camille; ce dernier semblait heureux et apprécié de ses pairs. À travers les informations qu'il me donnait, Monsieur Laurin semblait me demander de clarifier ce qui constituait pour lui une énigme. Pourquoi de si longues études?

Ses origines familiales et son éducation expliquent, en partie, les traits généraux de sa personnalité. Camille Laurin est issu d'un milieu modeste, un petit village rural, Charlemagne, creuset d'une importante richesse relationnelle tant au niveau familial que social. Il y puisera une grande compassion pour les siens, la qualité de ses valeurs relationnelles, son humanisme et les prémisses de sa vie politique.

Voici comment il décrivait ses parents cinq mois avant sa mort² :

« Ma mère était une femme qui chantait tout le temps; c'était une femme joyeuse, active, qui menait de front trois ou quatre activités. Elle parlait beaucoup, exprimant facilement ses idées et ses émotions, sans aucune censure, qu'il s'agisse de religion ou d'amour conjugal. Chaleureuse, conviviale, extrêmement accueillante, elle ne compte plus ses amies à Charlemagne et fait partie d'à peu près toutes les associations paroissiales. De plus, en dépit de ses propres obligations, elle se porte souvent volontaire pour aider les femmes du village au moment de leur relevailles. »

Ce dévouement, cette gratuité envers autrui ont grandement marqué son fils :

« L'apprentissage le plus important que j'ai fait avec ma mère, c'est l'apprentissage de l'amour et surtout de la compréhension de l'amour véritable, c'est-à-dire qu'on aime pour les autres. On aime dans le respect des autres... Ma mère nous a préparés à donner et à aimer. »

Quant à son père, Éloi Laurin, Camille en a beaucoup admiré les qualités créatrices. Pour subvenir aux besoins de ses 14 enfants, ce père ouvre un restaurant, y jouxte un salon de barbier, fait l'acquisition d'une première voiture-taxi, Puis de quelques autres par la suite. Dans un coin du rez-de-chaussée, il ouvre le bureau d'une succursale bancaire dont il sera nommé directeur. Monsieur Laurin commentait d'abondance l'actualité politique et sociale. Il était alors un militant

libéral qui vouait une grande admiration à Ernest Lapointe. Par la suite, il délaissera les libéraux pour suivre Paul Gouin à l'Action libérale nationale. Camille estimait que son père, longtemps organisateur électoral, était à la source de ses propres convictions politiques.

« Mon père était très fier, très indépendant. Il détestait Duplessis qu'il trouvait patronneux et cynique. Pour lui, l'action politique, c'était le service aux autres à des fins de justice et de redistribution des richesses. Il m'a transmis cette conception de la politique. Il était nationaliste. Il était fier de la langue française. La fierté des Laurin, on tient ça de notre père. C'était un homme instruit, un être profond qui aimait les belles choses. »

L'universitaire et le pédagogue

C'est à l'Université de Montréal, comme étudiant en médecine, que j'entends parler pour la première fois de Camille Laurin. Nous apprenons que le doyen, Wilbrod Bonin, entreprend des démarches pour engager un certain docteur Laurin à titre de directeur du Département de psychiatrie. Il veut lui confier le mandat de bâtir un programme complet de quatre années de résidence en psychiatrie, alors que, âgé de 35 ans, ce docteur Laurin vient tout juste de terminer sa formation psychiatrique et psychanalytique à Boston et à Paris. Séduit par la qualité de la formation psychiatrique américaine et française de docteur Laurin, le doyen ne peut s'empêcher de le préférer à d'autres collègues, neuropsychiatres respectés et respectables. Cette ascension fulgurante n'ira pas sans créer une certaine animosité chez ses confrères plus âgés, qui s'opposeront quatre ans plus tard à sa re-nomination à la direction du département, le doyen Bonin ayant quitté ses fonctions.

Notons qu'à la même époque, Daniel Lagache, un des chefs de file les plus prestigieux de l'École française de psychologie et de psychanalyse, et pour lequel Camille Laurin éprouve une grande admiration, aurait bien aimé que celui-ci fasse carrière en France comme psychiatre et psychanalyste. N'eut été de son attachement profond pour son Québec bien-aimé, pour sa patrie, Laurin aurait accepté l'invitation du professeur Lagache, alors directeur de la Bibliothèque de psychanalyse et de psychologie clinique à la Sorbonne.

Le mandat que le doyen Bonin confie à Camille Laurin est énorme et le défi, majeur. Dans un premier temps, il lui demande de développer un enseignement de psychologie médicale pour les futurs médecins dans le cadre de leur formation de base. Avant l'arrivée du professeur Laurin, le programme de formation médicale ne comprenait que quelques heures d'enseignement théorique. Le programme de psychiatrie relève du Service de neurologie et les quelques heures d'enseignement sont plutôt axées sur la neuropsychiatrie.

Avec l'arrivée du professeur Laurin, le nombre d'heures d'enseignement de la psychiatrie sera multiplié par dix. La qualité des cours et des professeurs sera

désormais d'un niveau véritablement universitaire. Des stages d'immersion clinique seront introduits dans les hôpitaux afin de sensibiliser les étudiants au patient psychiatrique. L'Institut Albert-Prévoist, où Camille Laurin vient d'être nommé directeur scientifique en janvier 1958, deviendra un lieu de stage modèle, en continuité avec l'enseignement universitaire. Chaque hôpital d'accueil développera un programme spécifique pour les étudiants en médecine avec des objectifs précis et un psychiatre attiré à chaque étudiant.

C'est dans le cadre de ces cours obligatoires pour les étudiants de troisième année de médecine que Camille Laurin m'enseigne pour la première fois. Un cours magistral dans une classe de 120 étudiant(e)s, pas tous motivé(e)s pour l'étude de la psychiatrie. Bon communicateur, le professeur Laurin développe devant moi pendant 50 minutes, sans l'aide de notes, la notion psychanalytique de « transfert », qu'il applique à la relation médecin-patient, une initiative novatrice dans le monde médical québécois de l'époque. Le cours suivant, faisant écho au premier, appliquera à cette même relation le concept psychanalytique de « contre-transfert ». Ces exposés, qui s'avèrent dans la foulée des travaux du psychanalyste hongrois Michael Balint, rejoignent les étudiant(e)s qui écoutent avec attention.

En soulignant l'importance de l'utilisation du transfert et du contre-transfert dans la relation médecin-patient, le professeur Laurin aborde du même coup la question de l'éthique médicale. Il fait ressortir les dérapages potentiels des comportements et des attitudes chez les médecins dans leur relation à leurs malades s'ils ne sont pas à l'affût de leurs mouvements pulsionnels.

L'art du pédagogue Laurin consiste à capter l'intérêt des étudiant(e)s en présentant avec beaucoup de simplicité et de rigueur une matière complexe, mais qu'il sait rendre vivante, voire passionnante. On retrouvera ce même talent chez Laurin, le politicien.

La réaction positive des étudiants satisfait le professeur Laurin. Son enseignement est bien reçu et il sent qu'il est en train d'assurer le recrutement dans une spécialité plutôt mal perçue, sinon de façon défensive par les étudiant(e)s.

Le mandat du doyen Bonin comprenait une autre demande, celle de structurer un programme complet de quatre ans pour les résidents en psychiatrie. Camille Laurin relève le défi et construit de toutes pièces un programme d'une qualité remarquable. Il mettra à contribution des collègues dynamiques, recrutés parmi les jeunes psychiatres récemment arrivés des États-Unis et d'Europe. Année après année, le programme se déploie selon les plans de Camille Laurin qui s'attribue une part importante de l'enseignement.

Parallèlement à l'enseignement théorique universitaire, il met à contribution les hôpitaux universitaires du réseau. Il fait de l'Institut Albert-Prévoist le pivot des lieux de stage et dote ceux-ci d'un encadrement académique personnalisé. L'arrivée de Roger Lemieux, Pierre Lefebvre, Jean-Baptiste Boulanger, Julio Vasquez, Ernest Tétrault et, un peu plus tard, de Vincent Mauriello, Julien Bigras, Guy DaSilva, Jean Bossé, Claude St-Laurent et de Pierre Doucet vient rajeunir le corps Professoral de l'Institut Albert-Prévoist.

Au terme de son mandat, Camille Laurin aura mis sur pied le premier programme complet de résidence au Québec comportant des stages en milieu hospitalier, dont celui à l'institut Albert-Prévost, particulièrement recherché des résidents.

Laurin venait de réaliser trois objectifs importants pour lui : le don aux étudiants en médecine d'une formation en psychologie médicale et d'un intérêt dans la psychiatrie pour certains d'entre eux; l'offre aux résidents en psychiatrie d'un programme scientifique de qualité; enfin, la possibilité pour les résidents d'une formation psychiatrique complète au Québec.

Publication de « Phallus et sexualité féminine »

De tous les écrits psychanalytiques de Camille Laurin, « Phallus et sexualité féminine » (Laurin, 1964) demeure un des plus importants. Un article fondamental, une contribution majeure pour l'époque sur une question toujours d'actualité. Laurin tente de jeter un peu de lumière sur une des limitations de l'œuvre de Freud, à savoir l'étude de la sexualité féminine. Cet article a été cité comme référence par Laplanche et Pontalis dans *Le vocabulaire de psychanalyse* et plus tard, par André Green.

Non seulement reprend-il l'évolution de la conception de la sexualité féminine dans l'œuvre freudienne, ce qui représente déjà un travail de synthèse remarquable, mais Laurin se permet d'en voir les limitations. À peine au début de la trentaine, on le voit prendre une attitude critique quant à la position freudienne sur la problématique du développement psychosexuel de la fille. Il souligne que Freud part du garçon pour comprendre la fille, qu'il ne décrit l'évolution sexuelle de la fille que longtemps après celle du garçon et dans des termes autrement plus vagues et incomplets : ce n'est qu'avec *Les trois essais*, en effet, qu'il aborde la problématique de la sexualité féminine. Freud émet en 1915 l'opinion qui devait devenir si controversée : « que la libido est d'essence mâle. » Aussi, sur la question du Surmoi de la fille, Laurin n'hésite pas à affirmer que « Contrairement à ce que prétend Freud, celui-ci (Surmoi) est beaucoup plus puissant que celui du garçon. » Il n'en reconnaît pas moins la dimension géniale de Freud qui a « crevé le mur de l'inconscient, découvert et exploré la sexualité infantile, redonnant ainsi au comportement humain une de ses dimensions essentielles [...] Ce n'est rien enlever au génie de Freud que de reconnaître ses limitations et ses gauchissements. »

On le voit, Camille Laurin définit sa pensée et soutient ses opinions, même si elles vont, à cette époque, à l'encontre d'opinions établies. Remarquons cette caractéristique de l'homme : une ténacité qui l'amène à ne pas renoncer aux convictions personnelles qu'il se sera données au terme d'une réflexion sérieuse et bien documentée. Nous la retrouvons chez Laurin, l'homme public, lorsqu'il aura à défendre ses positions de fond sur des sujets aussi importants que la réforme de l'enseignement de la psychiatrie à l'Université de Montréal, du dispositif de soins à l'Institut Prévost, de la pratique psychiatrique au Québec, avec sa postface au livre de Jean-Charles Pagé *Les fous crient au secours* et, en politique, avec sa loi 101 et son engagement pour l'indépendance du Québec.

« Phallus et sexualité féminine » fait état de sa vaste culture générale et psychanalytique. Dans l'exposé historique qu'il fait du « phallus », Camille Laurin fait, en effet, référence aux époques archaïques : la civilisation mycénienne antérieure à la civilisation grecque, puis aux dieux ithyphalliques, Hermès et Osiris. Il rapproche le phallus des mythes et des symboles ayant existé en Inde et en Chine. L'article de Laurin fait aussi état des travaux des analystes freudiens aussi bien que post-freudiens. En particulier, il fait ressortir les contributions, de même que les dissensions, de Karl Abraham et de Melanie Klein et souligne les apports précieux d'Hélène Deutsch et de Jeanne Lampl de Groot. Par ailleurs, les références sont nombreuses et toujours soulignées dans leur spécificité, qu'il s'agisse des travaux de Bonaparte, Rank, de Horney, Sullivan, Fromm, de Lacan, de Dolto, ou de Beauvoir.

Après ce tour d'horizon sur la problématique fondamentale de la sexualité féminine, Camille Laurin redonne à Freud le grand mérite d'avoir suscité plus de questions et de problèmes qu'il n'en a résolus, secret de la richesse de cette œuvre provocante et parfois contradictoire.

Camille Laurin n'aurait écrit que cet article que sa contribution à la psychanalyse aurait été marquante.

Traduction de *Technique psychanalytique* de Edward Glover

Une autre contribution importante de Camille Laurin consistera dans la traduction de l'ouvrage du psychanalyste londonien, Edward Glover, sur la *Technique psychanalytique* (Glover, 1958). L'accessibilité linguistique de ce travail, important à l'époque, de l'École britannique, établissait un pont au-dessus de la Manche à une période où psychanalystes francophones et anglophones fonctionnaient en parallèle, ignorant pour plusieurs les écrits des uns et des autres.

Même si cette contribution n'a pas de valeur créatrice au plan de la pensée psychanalytique, elle a le grand mérite de rapprocher deux importantes écoles de pensée psychanalytique et de favoriser l'émergence d'une fécondation réciproque. Cette traduction paraîtra en 1957, juste avant le retour de Laurin au Québec.

Un penseur communicatif

D'une exceptionnelle capacité intellectuelle, Camille Laurin a la plume féconde. À peine arrivé au Québec, et en même temps qu'il amorce une réforme en profondeur de l'enseignement de la psychologie médicale à la Faculté de médecine et qu'il crée de toutes pièces un programme de résidence en psychiatrie, Camille Laurin se livre à l'écriture de nombreux articles scientifiques. Ses publications, plus de soixante en moins de dix ans, abordent une variété de sujets et s'adressent à des auditoires diversifiés. À titre d'exemple, voici un survol de quelques-uns des thèmes développés par Camille Laurin :

« L'expérience de la liberté » (1963), texte d'une conférence donnée au congrès des Affaires canadiennes; « L'apport du Moyen-Âge à la médecine » (1957), article dans la revue *L'Union médicale*; « L'évolution du concept de maladie mentale » (1964), dans la revue *L'Infirmière canadienne*; « Moralité et psychiatrie »

(1958), dans la revue *Vrai. L'essor de la psychiatrie française* (1958a, b, c; 1959 a, b, c, d), une série de six articles dans *L'Union médicale*.

Que contiennent ces écrits?

Dans *L'essor de la psychiatrie française*, Laurin fait montre d'une érudition concernant l'histoire de la psychiatrie. Il souligne que la malédiction qui, de tout temps, a pesé sur le malade mental est en train d'être levée. La société ressent moins au XX^e siècle qu'autrefois le désir de le rejeter violemment hors de son sein. Docteur Laurin dégagera les grands apports à la psychiatrie du dernier siècle. Il met en relief la contribution majeure de Delay et Denicker, l'inventeur du Largactil, le premier neuroleptique, qui aura un effet apaisant sur la vie psychique délirante et hallucinée des psychotiques, ainsi que sur leurs comportements imprévisibles, impulsifs et parfois violents, apaisement aux retombées bénéfiques sur le milieu institutionnel lui-même.

Il mettra en relief l'apport freudien. « Si Philippe Pinel fut le père de la psychiatrie, Sigmund Freud en fut le prophète », écrira-t-il. Pour les prédécesseurs de Freud, le trouble mental était l'effet d'une dégénérescence cérébrale le plus souvent irréversible. Pour sa part, Freud s'opposa d'abord à ce que l'on traitât de dégénérés des malades dont il avait pu apprécier tout au long de conversations intimes l'intelligence et la délicatesse de sentiments. Freud³ conclut que les émois instinctifs, les mécanismes de défense, les conflits et traumatismes affectifs qu'il avait pu mettre en lumière chez ses malades se retrouvaient également chez l'homme normal. Si Laurin fait une référence majeure à l'apport freudien, il souligne aussi les contributions des tenants des nouvelles approches psychologiques : behavioristes, gestaltistes, phénoménologues et réflexologistes pavloviens. Il évoque l'amélioration des techniques d'exploration et la naissance de la psychométrie avec ses tests projectifs et ses échelles métriques de l'intelligence. Il fait aussi référence aux grands courants doctrinaux contemporains, souligne les contributions du philosophe Eugène Minkowski et résume l'apport d'Henry Ey, l'organo-dynamicien à qui il reconnaît, en plus de ses dons de cliniciens, ceux d'animateur, de philosophe et de créateur.

Dans un autre article de cette série, qu'il intitule « Humanisme et psychanalyse » (1959c), Camille Laurin revoit comment la psychanalyse est définie et perçue par quelques-uns de ses maîtres, fondateurs de la Société française de psychanalyse. Il met en relief la conception que son analyste, madame Favez-Boutonier, se fait de la psychanalyse.

« La psychanalyse est plus qu'une science, qu'une technique, qu'une thérapeutique et même qu'une philosophie. Celle-ci lui apparaît comme une manière de poser les problèmes, d'être présent à soi-même et à l'autre, comme un mouvement constant de recherche de l'inconscient, comme une maïeutique qui mène chacun à reconquérir sa vérité et son humanité contre tout ce qui, bien qu'étant de lui, est étranger à "lui-même" ».

On peut penser que Camille Laurin s'est identifié à cette définition et qu'il l'a fait sienne

Dans ce même article, Camille Laurin aborde une question qui sera au cœur de sa démarche tout au long de sa vie, soit celle des articulations, ou du moins des passerelles, entre deux champs d'activités humaines : la psychanalyse et la sociologie.

D'une part, la psychologie sociale et l'ethnologie ont exercé une action importante sur la psychanalyse en soulignant la relativité de la conduite et de la personnalité par rapport à des schèmes culturels, dont l'action s'exerce sur l'individu soit directement, soit à travers la famille. Les études des sociologues contemporains sur les structures et les dynamiques de groupe ont fourni aux psychothérapies collectives plusieurs de leurs concepts opérationnels. D'autre part, il n'est pas de formulation psychanalytique qui n'ait d'implications sociologiques. Un aspect important de la cure consiste dans son envisagement en tant que groupe social dont les deux membres sont en continuelle interaction. Dans ce qu'elle a d'essentiel, la personnalité s'organise, au cours des cinq premières années de la vie, au travers des interactions de l'enfant et de son entourage familial. La théorie psychanalytique du développement psychique est principalement une théorie de la socialisation.

Il est donc certain que les concepts psychanalytiques peuvent être appliqués à la description et à l'explication des phénomènes sociaux, à condition bien entendu, d'être correctement transposés et utilisés.

À l'occasion d'une présentation dans un congrès, Camille Laurin cite une phrase d'un psychanalyste américain, G. Zillborg⁴ :

« Il est un postulat incontesté de la psychanalyse selon lequel il existe un conflit constant et inévitable entre l'individu et la société. »

Cette citation reflète bien la position de Camille Laurin. Tout au long de sa vie professionnelle et politique il a été partagé entre ses intérêts pour l'individuel et le collectif, l'individu et la société. Prolongeant sa réflexion, il cite cette fois Freud⁵ :

« La société a certes beaucoup à offrir à l'individu mais elle impose en retour la domestication d'instituts puissants qui, sous l'effet de mécanismes de défense tels le refoulement, la formation réactionnelle, la sublimation et autres, sont muselés, se compénètrent, changent d'objets ou de buts. »

Cette conflictualité constante et inévitable entre l'individu et la société aura un effet créateur sur Laurin et sera pour lui une source d'énergie, parce qu'il saura intégrer le travail de la libération d'un peuple dans la prolongation de la libération de l'individu.

En plus de ces écrits, Camille Laurin donne des interviews aux journaux *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Samedi*, *Le Droit*, et participe à plusieurs émissions de radio et de télévision. Avec Jean Sarrazin, il participe à 15 émissions de radio sur le bégaiement. Avec Jean Desprez, à l'émission « Votre Courrier », il aborde des questions délicates pour l'époque, soit, par exemple, l'homosexualité, la frigidité, l'impuissance. Aussi, il donne des conférences, participe à des congrès, répond aux invitations de sociétés savantes, etc. Camille Laurin est dans une période de grande productivité intellectuelle; il est partout, ne refuse aucune invitation. Il déploie les connaissances acquises aux États-Unis et en Europe, mais porte aussi un regard critique tant sur les milieux hospitalier, universitaire, que sur la société québécoise. Camille Laurin s'avère à la fois un homme d'action et de réflexion. Il est conscient du poids de sa pensée. Il sait que ses écrits vont influencer le cours des choses. Pensons à sa postface du livre *Les fous crient au secours* de Jean-Charles Pagé. Il est conscient de l'impact qu'elle aura sur le milieu asilaire, sur la psychiatrie québécoise, sur la société québécoise. Pensons aussi à ses nombreux écrits politiques dont le plus célèbre, « La politique linguistique du Québec » avec le texte de la loi 1 qui deviendra la loi 101.

Non seulement réfléchit-il, mais il communique ses idées verbalement et par écrit. Il déstabilise les « bien-pensants » de l'époque et met en mouvement d'autres réflexions, et surtout d'autres penseurs. Partout où il passe, que ce soit à l'université, à l'Institut Albert-Prévost ou en politique, il amorce des changements en profondeur, des façons de voir différentes.

Dans un sens, son action révolutionnaire passe par ses écrits, ses conférences, ses participations à des émissions de radio et de télévision. Camille Laurin veut faire sauter les interdits paralysants. Il est un « libre penseur » qui veut amener les gens à trouver leur liberté de penser. Voilà sa fascination pour la psychanalyse vécue par lui comme outil de libération. Il veut faire émerger la créativité de chaque individu. Il veut enfin libérer le Québec de ses limitations, de la domination étrangère, de l'humiliation imposée par le conquérant.

De congrès en colloques internationaux

Si Camille Laurin participe à des congrès à titre de conférencier, il a aussi le mérite d'avoir été à l'origine de l'organisation de quatre grands congrès internationaux en psychiatrie qui se sont tenus à Montréal.

Troisième Congrès mondial de psychiatrie — 1961

Le troisième Congrès de psychiatrie a lieu à Montréal en 1961. Camille Laurin fait partie du comité organisateur à titre de trésorier. Également membre du Comité du programme scientifique, il contribue étroitement à la venue d'invités prestigieux : Daniel Lagache, Henri Hey, Jean Piaget, Jules H. Masserman, H.W. Magoun, J.L. Moreno, pour n'en nommer que quelques-uns.

Colloque international sur la psychose — 1969

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'Institut Albert-Prévost, Camille Laurin pense, planifie et préside le comité organisateur du Colloque international sur la psychose qui marquera l'imaginaire de nombreux psychiatres et psychanalystes. « La problématique de la psychose », thème de ce colloque, regroupera les plus grandes sommités internationales de l'époque, aussi bien d'Europe que d'Amérique. Soulignons la présence d'André Green, Serge Leclair, Roger Bastide, Guy Rosolato, Sylvano Arieti, Margaret Mahler, Jacob Arlow, Herbert Rosenfeld, Paul Wastzlawick et Serge Lebovici. Un colloque de haut niveau scientifique dont on publiera les Actes et qui donnera une envergure internationale à l'Institut Albert-Prévost.

Colloque international « Psychiatrie – Psychanalyse » — 1984

En 1984, Camille Laurin, ministre des Affaires sociales du gouvernement québécois, apporte un soutien financier au colloque ayant pour thème « Psychiatrie – Psychanalyse, pour une fécondation réciproque ». Mais plus qu'un soutien financier, il donne aux organisateurs (Dr J. Leblanc, Dr W. Reid et moi-même) l'audace de mettre sur pied un colloque international : un défi énorme et redoutable. Le choix des participants s'inspirant en partie du modèle du colloque de 1969, la qualité des invités européens et américains est remarquable : Jean Bergeret, Evelyne Kestenberg, Bertrand Cramer, Otto Kernberg, Georges Engel, John A. Talbot, Daniel Stern, Dexter Bullard, Robert Langs et Jacques Hochmann.

Toutefois, une différence majeure émerge de ce congrès. Les québécois y sont invités à présenter des communications, ce qui n'avait pas été le cas en 1969; les psychiatres et psychanalystes québécois sont maintenant prêts à prendre la parole sur des tribunes internationales. Retenons les présentations de Bernadette Tanguay, Jean Imbeault, Laurent Gervais, Wilfrid Reid, Jean-Guy Lavoie et Yvon Gauthier, après l'allocution d'ouverture de Dr Laurin, en tant président du colloque et ministre des Affaires sociales. Son exposé se voulait une synthèse de l'histoire de la psychiatrie, dans ses composantes biologiques, psychologiques et sociales, et de sa nécessaire articulation avec l'apport de la psychanalyse dans la compréhension de la psyché humaine.

Le V^e Congrès de la Fédération internationale d'épidémiologie psychiatrique — 1990

Au retour du IV^e Congrès de la Fédération internationale d'épidémiologie psychiatrique, tenu en Suisse, Dr Laurin me demande de l'assister, à titre de secrétaire du comité organisateur que lui-même présidera, dans l'organisation à Montréal du Ve Congrès de la Fédération internationale d'épidémiologie psychiatrique. Les quatre départements universitaires de psychiatrie : Montréal, McGill, Laval et Sherbrooke, ainsi que l'Association des médecins psychiatres du Québec, seraient mis à contribution.

Son enthousiasme était débordant, il me parlait des invités potentiels, des retombées positives pour le Québec et les départements universitaires. Je n'ai pu

résister au plaisir qu'il éprouvait à penser ce V^e Congrès malgré l'énorme travail que représentait l'organisation d'un congrès international. En juin 1990 se tenait à Montréal le V^e Congrès de la Fédération internationale d'épidémiologie psychiatrique. Une pléiade de conférenciers européens, américains et canadiens avaient été recrutés par Dr Milos Jenicek, du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal et président du comité scientifique du congrès. Ce quatrième événement international tenu en sol québécois s'avéra, lui aussi, un succès au plan de la communication scientifique. Le soir de la fermeture du Congrès, Camille Laurin m'exprima tout le bonheur que lui avait causé la tenue à Montréal de cet autre rassemblement scientifique international.

Le clinicien

Camille Laurin a passé la plus grande partie de sa vie de psychiatre et de psychanalyste à faire en sorte que les cliniciens aient la meilleure formation possible en tant que psychothérapeutes et qu'ils aient les meilleures conditions de travail pour pratiquer leur métier. On le voit à l'œuvre tant au niveau de la réforme majeure de l'enseignement de la psychiatrie à l'Université de Montréal qu'au niveau d'une réforme non moins majeure à l'Institut Albert-Prévoist.

Pour lui, les patient(e)s décrivent leurs activités, expriment leurs sentiments, ont des idées, des opinions, une conception du monde, des idéaux qui participent d'une philosophie bien déterminée, bien qu'ils ne peuvent pas toujours expliquer d'où celle-ci vient ni comment ils l'ont acquise. Le clinicien ne tarde pas à s'apercevoir que certaines de ces idées, conceptions et normes ont une valeur déterminante pour le comportement, qu'il lui faut les connaître s'il veut comprendre et guérir. Laurin précise :

« Le clinicien est par ailleurs lui aussi un membre de cette communauté qu'il a mission d'observer. Il en a subi les déterminismes, a communiqué à son système de valeurs, est engagé dans son mouvement. »

D'où l'importance pour lui, en accord avec les préceptes freudiens, que le clinicien, pour mieux se comprendre lui-même et ne pas faire valoir ses valeurs personnelles, accomplisse une démarche psychanalytique personnelle. Aussi le clinicien est amené à dépasser les limites de sa discipline et à s'interroger sur les principes mêmes de son être propre et de son devenir.

Sa pratique psychanalytique demeurera modeste et ne représentera pas la plus grande partie de son travail en tant que psychiatre-psychanalyste. Elle sera limitée dans le temps, débutant en 1958, à son domicile de la rue Pagnuelo, pour se terminer en 1970. Au moment de commencer sa carrière politique, il mettra fin à sa pratique psychanalytique. Je me rappelle tout le souci qu'il porta à référer chacun de ses patient(e)s à des collègues qui allaient assurer la poursuite de leur analyse.

L'homme venait de faire un choix majeur qui mettait un terme définitif à sa carrière de psychanalyste. Il n'y aurait plus pour lui de retour possible à une pratique clinique, compte tenu de ses positions et de ses engagements politiques sur la place publique.

Le politicien

Une présence précieuse pour la psychanalyse

Après avoir introduit des changements majeurs tant au plan de l'enseignement de la psychiatrie à l'université que des dispositifs de soins psychiatriques au Québec, Camille Laurin se lance en politique avec l'intention de concrétiser le rêve indépendantiste qui saura, espère-t-il, mener la société québécoise vers une nouvelle maturité psychosociale.

Pour son premier test électoral, il se présente comme candidat dans le comté de Bourget, comté dont la population est essentiellement francophone et ouvrière. Il est élu député en avril 1970. En compagnie de six autres députés péquistes, il formera le premier bataillon indépendantiste à représenter l'opposition officielle au Parlement.

Un des premiers dossiers qu'il aura à étudier sera le projet de Loi sur l'Assurance maladie. En 1970, le gouvernement libéral a rendu accessible à tous les québécois une couverture de soins médicaux universelle. Les soins psychiatriques faisaient et font toujours partie intégrante de l'Assurance maladie du Québec; parmi ceux-ci, on y retrouve les psychothérapies incluant les psychothérapies d'orientation analytique. Se posa alors la question de la psychanalyse. Celle-ci allait-elle faire partie de l'Assurance maladie ou en être exclue? La question était d'autant plus délicate que la majorité des psychanalystes de cette époque étaient aussi psychiatres.

La position de la Société de psychanalyse de Montréal fut sans équivoque : la psychanalyse devait être soustraite de l'Assurance maladie. Les analysants doivent défrayer eux-mêmes les coûts de leur psychanalyse. Il en va d'une part importante de leur motivation et de leur implication personnelle dans le processus analytique. Il faut aussi éviter l'ingérence et le contrôle de l'état, sous quelque forme que ce soit, dans la relation du psychanalyste avec son patient.

Le gouvernement, de son côté, ne veut pas d'exception – s'il s'agit de soins médicaux, la couverture se veut universelle. D'autant plus qu'aux yeux du gouvernement, le projet de loi rencontre de vives oppositions et qu'il n'y a pas lieu d'entrer dans des cas d'exception pour un petit groupe d'analystes qui voient bien peu de malades.

La présence de Camille Laurin sera très précieuse dans la défense des revendications des psychanalystes. Avec beaucoup de patience et de nombreuses interventions, autant à l'Assemblée nationale qu'hors les murs de cette enceinte, il finira par faire infléchir le gouvernement pour qu'il apporte certains amendements indispensables à la pratique psychanalytique. Grâce à sa présence, un compromis sera trouvé. Si le traitement psychanalytique est requis au cours d'une

hospitalisation en psychiatrie, celui-ci pourra être effectué par un psychiatre-psychanalyste et les frais seront couverts par l'Assurance maladie. Quelques centres hospitaliers au Québec sont désignés à cet effet, dont l'Institut Albert-Prévost et le Allan Memorial à Montréal. Le compromis est d'autant plus acceptable que la pratique psychanalytique (la cure type) en milieu hospitalier est rarissime (deux cas en 30 ans au Pavillon Albert-Prévost).

La victoire de Camille Laurin revêt une grande importance pour la psychanalyse au Québec : elle a permis de sauvegarder un des leviers thérapeutiques importants en psychanalyse et aussi d'éviter l'instauration d'un clivage entre les psychanalystes-psychiatres et les psychanalystes d'autres allégeances professionnelles (psychologues, philosophes, anthropologues, etc.). Les psychanalystes pouvaient poursuivre leur pratique en bureau privé et échapper au contrôle gouvernemental qui représentait infiniment plus d'inconvénients que d'avantages.

Une psychanalyse appliquée ou un psychanalyste en politique

Depuis son élection comme député du comté de Bourget et chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, Camille Laurin vient de franchir une étape pour en entreprendre une autre, celle qu'il voyait comme la pratique d'une psychanalyse appliquée. Après avoir beaucoup investi la dimension du clinicien dans son travail sur l'individu et après avoir observé depuis plusieurs années la société québécoise, Laurin s'engage résolument dans une tâche colossale, celle de la libération d'un peuple tant au plan religieux que politique.

Déjà sur le plan religieux, Camille Laurin avait dénoncé vigoureusement, lors du troisième colloque de la revue de Recherches sociographiques organisé par le Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, tenu à Québec en 1966, la façon dont l'autorité s'exerçait et s'enseignait tant à l'école primaire, au collège classique que dans la société.

Il dénonce l'autorité normative intransigeante ou paternaliste, centrée sur le bien commun, préoccupée des problèmes moraux de l'enfant, mais bien peu de ses problèmes affectifs. Il considère que dans les collèges classiques on laisse trop peu de place à l'initiative personnelle sauf dans des domaines mineurs et qu'on défavorise une recherche de sa propre voie par le dialogue et l'apprentissage de la liberté.

Pour Camille Laurin, la conquête de 1760 constitua au plan politique un important traumatisme. La conquête a séparé de sa mère-patrie une communauté française fière de sa langue, de sa culture et de son histoire. Elle a été humiliante, appauvrissante et blessante pour ce peuple francophone. Celui-ci a vu ses nouveaux maîtres anglais le submerger de ses richesses sans cesse accrues. Pour pallier ces pertes et cette dévalorisation, pour se donner le courage de survivre et de progresser, il fallait à cette collectivité, selon son jugement, des valeurs de rechange. Notons en passant que cette lecture du destin québécois laisse entrevoir un peu du monde intérieur qui animait alors Laurin. L'interprétation – comme l'écrit Green, dans *La Déliaison* en 1992, à propos de l'interprétation hors cadre – ne parle-t-elle pas de l'analyste encore plus que de ce qu'il analyse?

Camille Laurin veut sortir le peuple québécois de sa dépression. Il veut lui redonner confiance en ses valeurs, ses ressources humaines, l'amener à ouvrir des horizons sur le monde, se construire des perspectives d'avenir. Bref, l'amener à se redonner sa liberté. On le voit bien, le besoin de réparation de ses propres objets internes, qui est à l'origine – comme l'observait déjà Winnicott en 1962 dans *De la pédiatrie à la psychanalyse* – du choix du métier de clinicien, est toujours vigoureux chez Camille Laurin et connaît une évolution qui le pousse non plus au secours des individus, mais à celui d'un peuple : d'une bien grande famille de beaucoup plus que 14 enfants....

Il s'agit là d'une œuvre titanesque, énorme, qu'il mènera avec d'autres politiciens partageant cet objectif. Il met ses connaissances cliniques au service de ses collaborateurs, souvent aux prises avec certains épisodes de découragement, comme ce fut le cas avec René Lévesque, qui voulut à quelques reprises abandonner le combat.

Il dut faire face à une opposition soutenue de la part d'une presse anglophone et francophone agressive, apeurée, qui l'attaqua sur tous les plans lorsqu'il introduisit la loi 1 devenue, suite à certains amendements, la loi 101. Cette presse fédéraliste a tout déployé pour contrer sa pensée, ses discours, ses interventions. Elle alla jusqu'à le comparer à Hitler; on lui a même proféré des menaces de mort. Est-ce dû à sa formation psychanalytique? Laurin sut se contrôler et expliquer patiemment sa démarche et son projet.

Il a œuvré comme politicien d'une manière qui lui fut particulière, en puisant dans son expérience de pédagogue et de clinicien. Œuvre de pédagogue, selon lui, en tentant de démontrer que l'enseignement et l'éducation religieuse de l'autorité allaient à contre-courant d'une pédagogie de l'autorité s'inspirant de la psychologie et de la psychanalyse, œuvre de pédagogue en mettant en relief tous les avantages pour les québécois (es) de se donner un pays. Il a fait, selon lui, œuvre de clinicien en valorisant les éléments positifs et progressifs du Québec, en redonnant confiance à ceux qui doutaient de leurs moyens, et aussi en contenant toute l'agressivité de ceux qui s'opposaient farouchement à l'affirmation d'un peuple.

L'homme politique

Comment qualifier la contribution du psychanalyste Laurin comme homme politique au peuple québécois? Notons que Camille Laurin ne possédait pas de formation en psychanalyse de groupe – technique qui, à cette époque, était encore à ses débuts – et que la psychanalyse, même appliquée, ne saurait ambitionner de prendre tout un peuple pour patient, tout comme elle ne saurait se faire interventionniste et devancer la demande de traitement de celui qu'elle souhaiterait traiter. Aussi je n'ose parler d'une « psychothérapie collective » du peuple québécois, même si certains proches collaborateurs ont utilisé cette expression pour décrire le cheminement de libération qu'il a proposé aux québécois(e)s de parcourir. En décembre 1973, après sa défaite dans son comté de Bourget et celle du Parti Québécois qui ne fit élire que six députés, un de moins qu'en 1970, Laurin publie dans la revue *Maintenant* sa propre analyse des résultats électoraux :

« Le peuple québécois n'est pas encore prêt à rompre le lien fédéral et à partir à son compte. Il n'a pas encore complété ses prises de conscience et achevé la quête de son identité, il ne s'est pas encore débarrassé de ses conditionnements et servitudes historiques. Il ne fait pas encore assez confiance à ses forces vives et à son jaillissement créateur. Il craint encore l'air du large, il n'est pas mûr pour la liberté. »

Comment recevoir autrement le rejet par les électeurs de cette offre de salut que Laurin et ses collègues leur proposaient? On devine à l'œuvre ici la formation – la déformation? – professionnelle de l'analyste Laurin qui interprète – projette? – les désirs de son peuple de retrouver ses forces vives, son identité, sa liberté, mais aussi ses craintes, ses peurs, ses hésitations. Toute l'ambivalence d'un peuple partagé entre ces deux tendances qui s'opposent et qui constituent, pour paraphraser le vocabulaire psychanalytique, son propre conflit interne. Il dit bien : « Ce peuple n'a pas complété ses prises de conscience », se posant ainsi comme « celui qui sait », plus que comme « celui supposé savoir », pour reprendre les termes de Lacan. Il réagira en se proposant de faciliter cette prise de conscience par l'élaboration de ce précieux outil que constituera la Charte de la langue française quatre ans plus tard.

D'ailleurs, le 27 avril 1977, après le dépôt du projet de loi de la Charte de la langue française du Québec, il en souligne le caractère historique : « Ce projet de loi s'inscrit dans notre histoire... non seulement nous affirmerons notre existence mais nous prendrons tous les moyens d'assurer notre développement dans toutes les sphères et dimensions de notre vie collective. » Encore ici, les termes sont très révélateurs de la volonté de Laurin d'instaurer une démarche que le psychanalyste en lui perçoit comme thérapeutique, lorsqu'il parle d'affirmer « notre existence », de prendre « les moyens d'assurer notre développement ». Voilà qu'il inscrit les Québécois dans un processus d'affirmation et de libération.

Laurin dira lui-même de la loi 101, lors de l'entrevue qu'il accordait à son biographe Jean-Claude Pircard, en décembre 1998 :

« Je ne voulais pas d'une loi ordinaire, mais une loi qui s'inscrive dans l'Histoire, qui en reprenne le fil pour réparer toutes les blessures, toutes les pertes subies par suite de l'occupation militaire, économique et politique. Je voulais faire une loi qui répare, qui redresse et qui redonne confiance à un peuple qui tenait à sa langue mais qui était devenu résigné et passif. »

Précisons encore une fois que si Laurin emprunte beaucoup aux vocabulaires psychiatrique et psychanalytique, sa démarche ne peut être vue comme celle d'un clinicien, au sens rigoureux du terme, mais plutôt comme celle d'un homme d'action politique d'envergure qui cherche à influencer le peuple québécois, à implanter sa vision de ce qu'il juge désirable pour ce dernier. Il agit comme un

citoyen engagé et son utilisation du terme « thérapeutique » doit être considérée comme un relent de sa formation psychiatrique

Mais pour son biographe, il n'y a pas de doute, la Charte de la langue française a dans l'esprit de Laurin un objectif thérapeutique. Si Laurin n'a pu mener à terme cette démarche thérapeutique, s'il n'a pu voir se réaliser la libération de son peuple, personne ne niera la contribution de Camille Laurin au récent cheminement identitaire des Québécois dans leur affirmation collective, dans la prise de conscience de leurs ressources et de leur estime d'eux-mêmes.

Conclusion

Cette amitié dont Camille Laurin m'a honoré demeure encore aujourd'hui pour moi énigmatique. Faut-il l'attribuer aux affinités que nous avons constatées, aux luttes que nous avons menées en commun, en particulier concernant la survie de l'Institut Albert-Prévost? Quoiqu'il en soit, cette amitié m'a permis d'apprécier les qualités humaines d'un personnage que ses fonctions et son prestige figeaient dans un rôle et isolaient de certains collègues, d'apprécier un maître que je n'ai jamais cessé d'admirer.

De ces nombreuses conversations que nous avons eues à l'Institut Albert-Prévost au cours des 25 dernières années, j'ai pu mesurer l'écart énorme qui sépare l'image d'un homme de sa réalité. On comprend mieux alors, comme le disait docteur Laurin, « comment l'homme est un loup pour l'homme », jusqu'à quel point les relations de pouvoir pouvaient donner lieu à des incompréhensions dont il était l'objet, des malentendus qui le séparaient de ses amis et qu'il ne parvenait pas à dissiper, la souffrance que lui causait une certaine solitude. Qu'il ait eu sa part de responsabilité dans ces malentendus et cet isolement, on ne saurait songer à le nier : n'a-t-il pas recherché activement le pouvoir et accepté le prix à payer pour l'obtenir? N'était-il pas homme lui aussi, donc peut-être un peu loup lui-même? Mais la nature de mon rapport personnel avec lui me prive de la distance – et peut-être du désir – nécessaires pour l'analyser avec justesse.

Je garderai de Camille Laurin, beaucoup plus le souvenir de ce qu'il fut que de l'œuvre admirable qu'on lui doit. Je me rappellerai sa grande sensibilité, son plaisir du don, de l'accueil de ses amis quand il était sûr de l'authenticité de leurs sentiments, son goût pour les arts sous toutes ses formes, son immense capacité d'émerveillement, la mobilité et la souplesse d'un esprit toujours en mouvement, sa colère profonde contre l'injustice et la bêtise, un appétit de liberté et d'indépendance qu'il s'était donné et qu'il souhaitait pour chacun de ses concitoyens.

arthur amyot

219 maplewood
outremont, québec h3v 2m9

Notes

1. Série télévisée qui portait sur les 100 québécois qui ont fait le XXe siècle et qui a été diffusée sur les ondes de Télé-Québec le 6 novembre 2003. Voir également le livre que Jean-Luc Picard, biographe de Camille Laurin, vient de publier chez Boréal, *Camille Laurin, l'homme debout* (2003), une source précieuse d'informations sur son histoire personnelle, sa carrière en tant que psychiatre, psychanalyste et politicien.
2. Dans l'entrevue qu'il accorda à son biographe, Jean-Claude-Picard, en octobre 1998.
3. S. Freud et J. Breuer, 1956, *Stade sur l'hystérie*, Paris, PUF.
4. Zillborg, G., 1949, *On Social Responsibility. Searchlights on Delinquency*, New York, International Universities Press Inc.
5. Freud, S., 1950, *Why War? Collected Paper, Vol. V*, London, Hogarth Press.

Références

- Glover, E., 1958, *Technique de la psychanalyse*, traduit de l'anglais par Camille Laurin, Paris, PUF.
- Laurin, C., 1957, L'apport du Moyen-Âge à la médecine, *L'Union médicale du Canada*, n° 3, 293-297.
- Laurin, C., 1958 a, Moralité et psychiatrie, *Vrai*, n° 42, 10.
- Laurin, C., 1958 b, Essor de la psychiatrie française, 1 : le malade mental au XX^e siècle, *L'Union médicale du Canada*, n° 9, 1069-1071.
- Laurin, C., 1958 c, Essor de la psychiatrie française, 2 : psychologie médicale, bilan d'un demi-siècle, *L'Union médicale du Canada*, n° 10, 1193-1197.
- Laurin, C., 1959 a, Essor de la psychiatrie française, 3 : courants doctrinaux contemporains, *L'Union médicale du Canada*, n° 1, 53-57.
- Laurin, C., 1959 b, Essor de la psychiatrie française, 4 : présence de la psychanalyse, *L'Union médicale du Canada*, n° 2, 3-7.
- Laurin, C., 1959 c, Essor de la psychiatrie française, 5 : humanisme et psychanalyse, Daniel Lagache, *L'Union médicale du Canada*, n° 3, 1-10.
- Laurin, C., 1959 d, Essor de la psychiatrie française, 6 : psychanalyse et langage, Jacques Lacan, *L'Union médicale du Canada*, n° 6, 1-7.
- Laurin, C., 1963, « L'expérience de la liberté », Conférence prononcée lors du Congrès des Affaires canadiennes, Québec, 6 novembre, 18f.
- Laurin, C., 1964, Phallus et sexualité féminine, *La Psychanalyse*, vol. 7, 15-54.
- Laurin, C., 1964, L'évolution du concept de maladie mentale, *L'Infirmière canadienne*, n° 2, 98-105.
- Picard, J.-C., 2003, *Camille Laurin l'homme debout*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- Picard, J.-C., 2003, Entrevue avec Camille Laurin – mai 1998, *Camille Laurin l'homme debout*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 23.
- Picard, J.-C., 2003, Témoignage de Camille Laurin dans une vidéo familiale réalisée en 1992 par Dominique Castonguay, *Camille Laurin l'homme debout*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 23-24.

Bibliographie des travaux du Dr Camille Laurin

- Compilation : Jocelyne Dion-Courty (Bibliothèque Albert-Prévost, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal); avec la collab. de Ghislaine Lincourt (Fédération des médecins omnipraticiens du Québec)
- Cordeau, J.P.; Moreau A.; Beaulnes A.; Laurin, C. – « EEG and behavioral changes following microinjections of acetylcholine and adrenaline in the brain stem of cats ». – *Archives italiennes de biologie*. – vol. 101, n° 1. – (1963). – p. 30-47.
- Déry, Jean-Paul; De Groot, Jean-André; Laurin, Camille; Barbeau, André. – « Les antiparkinsoniens I : nouvelle méthode d'évaluation objective de la rigidité et du tremblement dans la maladie de Parkinson ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 91, n° 8. – (août 1962). – p. 1-6.
- Gélinas, Réal; Laurin, Camille. – « Incidences psychiatriques de la porphyrie ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 90, n° 1. – (janvier 1961). – p. 52-54.
- Glover, Edward. – *Technique de la psychanalyse*. – Traduit de l'anglais par Camille Laurin. – Paris : Presses universitaires de France, 1958. – viii, 484 p.
- Koch, Paul; Bordeleau, Jean-Marc; Laurin, Camille. – « Corticoid-induced phosphaturia in the schizophrenic and the non schizophrenic patient ». – *Canadian Psychiatric Association Journal*. – vol. 6, n° 1. – (January 1961). – p. 45-48.
- Koch, Paul; Laurin, Camille; Lefebvre, Pierre; Bourdon, Pierre B. – « Induced 5-hydroxy-indole-acetic aciduria in the schizophrenic and the non-schizophrenic psychiatric patient ». – *American Journal of Psychiatry*. – vol. 118, n° 5. – (November 1961). – p. 457-458.
- Koch, Paul; Laurin, Camille; Lemieux, Roger. – « The influence of cortisone-acetate on some serum phosphorus metabolites in young male schizophrenics ». – *American Journal of Psychiatry*. – vol. 117, n° 10. – (April 1961). – p. 926-928.
- Koch, Paul; Lefebvre, Pierre; Lemieux, Roger; Laurin, Camille. – « Histamine-induced Vanilmandelic aciduria in the Schizophrenic and the Non-schizophrenic Psychiatric Patient ». – *American Journal of Psychiatry*. – vol. 119, n° 11 – (November 1962). – p. 464-465.
- Laurin, Camille. – « À propos des écrits techniques d'Edward Glover ». – *Psychanalyse*. – vol. 2. – (1956). – p. 289-309.
- _____. – « Actualité de la psychanalyse ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 87, n° 5. – (mai 1958). – p. 595-600.
- _____. – « Allocution du président ». – *Laval médical*. – vol. 37. – (février 1966). – p. 88-89. – Allocution du Dr Camille Laurin, président de l'Association des psychiatres du Québec, au 1^{er} Congrès annuel, 22 mai 1965, Québec.
- _____. – « L'apport du Moyen-âge à la médecine ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 86, n° 3. – (mars 1957). – p. 293-297.
- _____. – « L'approche psychosomatique ». – *Union médicale du Canada*. – vol. 89, n° 5. – (mai 1960). – p. 593-599.
- _____. – [L'Assurance maladie]. – Texte d'une conférence prononcée dans le cadre du premier Congrès France-Québec des syndicats médicaux, Hôpital Notre-Dame, le 16 mai 1964. – 3 f.
- _____. – « Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 1, n° 7. – (août 1966). – p. 313.
- _____. – « Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 1, n° 8. – (octobre 1966). – p. 381, 387.
- _____. – « Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 1, n° 9. – (décembre 1966). – p. 440-441.
- _____. – « L'audience de Freud au Canada français ». – *Bulletin de la Société d'étude et de conférences*. – vol. 10, n° 1. – (décembre 1959). – p. 18-27. – Conférence prononcée le 27 octobre 1959, devant les membres de la Société d'étude et de conférences.
- _____. – « Audience de Freud au Canada français ». – *Cahiers du nursing canadien*. – vol. 33, n° 2. – (février 1960). – p. 6-7.

- _____. – « Audience de Freud au Canada français, suite ». – *Cahiers du nursing canadien*. – vol. 33, n° 3. – (mars 1960). – p. 11-14
- _____. – « Audience de Freud au Canada français, suite ». – *Cahiers du nursing canadien*. – vol. 33, n° 4. – (avril 1960). – p. 13-17.
- _____. – [Autorité et personnalité au Canada français]. – Communication au Troisième colloque de la revue Recherches sociographiques organisé par le Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, et tenu à Québec les 24, 25 et 26 février 1966. – 20 f.
- _____. – « Autorité et personnalité au Canada français ». – *Recherches sociographiques*. – vol. 7, n° 1-2. – (janvier-août 1966). – p. 171-182.
- _____. – « L'avenir de la médecine au Québec. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 3, n° 3. – (mars 1968). – p. 107-110.
- _____. – « L'avenir de la médecine au Québec. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 3, n° 4. – (avril 1968). – p. 159-160.
- _____. – « L'avenir de la médecine au Québec. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 3, n° 5. – (mai 1968). – p. 196-199.
- _____. – « L'avenir de la médecine au Québec. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 3, n° 8-9. – (août-septembre 1968). – p. 278, 280.
- _____. – « Bilan de santé. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 1. – (janvier 1969). – p. 21-24.
- _____. – « Bilan de santé. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 2. – (février 1969). – p. 63-66.
- _____. – [Commentaires sur Vatican II] – Manuscrit d'un article paru dans *La Presse*. – (septembre? 1962).
- _____. – « La confédération. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 2, n° 8. – (octobre 1967). – p. 581,583
- _____. – [La construction du Centre médical universitaire]. – (août 1962). – 5 f.
- _____. – « Daniel Johnson. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 3, n° 11. – (novembre 1968). – p. 368-370.
- _____. – [Aujourd'hui : l'hôpital ultraspécialisé en psychiatrie]. – Conférence prononcée dans le cadre de la semaine scientifique et culturelle soulignant le 20^e anniversaire d'affiliation de l'Hôpital du Sacré-Cœur à l'Université de Montréal. – 1993. – 8 f.
- _____. – [Éducation et médecine]. – Conférence devant le Club Kiwanis, le 2 mai 1963. – 9 f.
- _____. – « L'enfance exceptionnelle et les pédopsychiatres. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 3, n° 1. – (janvier 1968). – p. 32-33.
- _____. – [L'enseignement dans le complexe médico-hospitalier]. – Conférence prononcée dans le cadre du Symposium sur la régionalisation des services médicaux et hospitaliers, 25 mars 1966. – 7 f.
- _____. – « L'enseignement dans le complexe médico-hospitalier ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 1, n° 6. – (juin 1966). – p. 248-253.
- _____. – « L'enseignement de la psychologie médicale à l'Université de Montréal. » – *Canadian Medical Association Journal*. – vol. 86. – (7 avril 1962). – p. 619-620.
- _____. – « Essor de la psychiatrie française, 1 : le malade mental au XX^e siècle ». – *Union médicale du Canada*. – vol. 87, n° 9 – (septembre 1958). – p. 1069-1071.
- _____. – « Essor de la psychiatrie française, 2 : psychologie médicale, bilan d'un demi-siècle ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 87, n° 10 – (octobre 1958). – p. 1193-1197.
- _____. – « Essor de la psychiatrie française, 3 : courants doctrinaux contemporains ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 88, n° 1 – (janvier 1959). – p. 53-57.

- _____. – « Essor de la psychiatrie française, 4 : présence de la psychanalyse ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 88, n° 2 – (février 1959). – p. 3-7.
- _____. – « Essor de la psychiatrie française, 5 : humanisme et psychanalyse, Daniel Lagache ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 88, n° 3 – (mars 1959). – p. 1-10.
- _____. – « Essor de la psychiatrie française, 6 : psychanalyse et langage, Jacques Lacan ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 88, n° 6 – (juin 1959). – p. 1-7.
- _____. – [Essor de la psychologie]. Texte d'une participation à l'émission radiophonique « Les Pôles de l'esprit ». Société Radio-Canada. – (8 mars 1961).
- _____. – « Évolution de l'enseignement de la médecine au Québec ». – *L'Union médicale du Canada*. vol. 97, n° 10. – (octobre 1968). – p. 1424-1430.
- _____. – « L'Évolution du concept de maladie mentale ». – *L'Infirmière canadienne*. – vol. 60, n° 2. – (février 1964). – p. 98-105.
- _____. – [L'Évolution du concept de maladie mentale : cours de perfectionnement en nursing psychiatrique, Institut Albert-Prévost]. – 14 août 1964. – 9 f.
- _____. – [L'expérience de la liberté]. – Conférence prononcée lors du Congrès des affaires canadiennes. Québec, 6 novembre 1963. – 18 f.
- _____. – « L'expérience de l'hospitalisation ». – *Cahiers du nursing canadien*. – vol. 34, n° 5. – (mai 1961). – p. 6-9.
- _____. – [La formation du psychiatre], – Conférence donnée à The Montreal Medico-Chirurgical Society, Section of Psychiatry, Queen Mary Veterans' Hospital, le 24 janvier 1962. – 4 f.
- _____. – « La formation du psychiatre ». – *Cité libre*. – (juin-juillet 1962). – p. 10-12.
- _____. – « La grève des radiologistes. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 2, n° 9. – (novembre 1967). – p. 625-626.
- _____. – [Histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec par Hubert-Antoine Wallot : réactions critiques de Camille Laurin], – vers 1980?
- _____. – « L'homme québécois. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 3, n° 12. – (décembre 1968). – p. 420-421, 424.
- _____. – « Les hôpitaux au tribunal de l'opinion publique ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 90, n° 11. – (novembre 1961). – p. 1-3.
- _____. – « Les hôpitaux psychiatriques. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 2, n° 1. – (janvier 1967). – p. 25-26.
- _____. – [The impossible task of teaching and learning psychiatry]. – Conférence delivered by Dr Camille Laurin at the Douglas Hospital, March 27, 1968. – 10 f.
- _____. – « Institut Philippe Pinel : d'hier à demain. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 11. – (novembre 1969). – p. 424-427.
- _____. – « Institut Philippe Pinel : politique d'admission. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 12. – (décembre 1969). – p. 470-474.
- _____. – « Jean Lesage. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 10. – (octobre 1969). – p. 344-347.
- _____. – « Justice pour le malade mental ». – *L'Union médicale du Canada*. – tome 90, n° 6. – (juin 1961). – p. [609]-612.
- _____. – « A kaleidoscopic glance at mental illness ». – *Canadian Nurse*. – vol. 60, n° 8. – (August 1964). – p. 752-755.
- _____. – [Les lectures d'un psychiatre], – Participation à l'émission radiophonique « Ma bibliothèque idéale », Société Radio-Canada, 9 septembre 1961. – 19 f.

- _____. – « Lendemain de congrès ». – *Cahiers du nursing canadien*. – vol. 30, n° 10. – (octobre 1957). – p. 24-27.
- _____. – « Lettre de Paris ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 85, n° 9. – (septembre 1956). – p. 1083-1085.
- _____. – [Louis Riel (1885-1985)]. – 1985.
- _____. – « Le malade aux temps anciens ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 86, n° 2. – (février 1957). – p. 198-202.
- _____. – « La maladie mentale : un défi à notre conscience collective : postface ». – *Les fous crient au secours*. – Jean-Charles Pagé. – Montréal : Éditions du Jour, c1961. – p. 143-156.
- _____. – « Marie-Claire Biais. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 2, n° 2. – (février 1967). – p. 103, 105.
- _____. – « Le médecin canadien en France : exposé préliminaire ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 85, n° 9. – (septembre 1956). – p. 1064-1067.
- _____. – [Le monde contemporain]. – Participation à une série de dix émissions radiophoniques avec Joseph Folliet. – (mars 1962) – 19 f.
- _____. – « Moralité et psychiatrie ». – *Ma paroisse*. – (juin 1958).
- _____. – « Moralité et psychiatrie ». – *Vrai*. – vol. 4, n° 42. – (21 juin 1958). – p. 10.
- _____. – « Moralité et psychiatrie ». – *Le Droit*. – (5 juin 1959).
- _____. – [Notes pour l'allocution du docteur Camille Laurin à l'ouverture du Colloque de la Faculté de droit de l'Université de Montréal : Droit et santé mentale]. – vers 1980?
- _____. – « Notre enclave québécoise. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 2, n° 6. – (juin-juillet 1967). – p. 408-409.
- _____. – « Notre langage scientifique ». – *Cahiers du nursing canadien*. – vol. 32, n° 9. – (Septembre 1959). – p. 9-12.
- _____. – « L'ordinateur est avec nous. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 8-9. – (août-septembre 1969). – p. 275-281, 292.
- _____. – « La personnalité du thérapeute ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 103, n° 11. – (novembre 1974). – p. 1929-1933.
- _____. – « Phallus et sexualité féminine ». – *La Psychanalyse*. – vol. 7. – (1964). – p. 15-54.
- _____. – « Politique des soins et de l'enseignement en psychiatrie ». – *L'Information psychiatrique*. – vol. 44, n° 2 (février 1968). – p. 117-129.
- _____. – « Pour une histoire du malade ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 86, n° 1. – (janvier 1957). – p. 67-70.
- _____. – « Pour une politique de la santé mentale ». – *Montréal médical*. – vol. 11, n° 9. – (1^{er} février 1960). – p. 79-84.
- _____. – [Pouvoir médical et pouvoir politiques : problèmes et solutions]. – Texte d'une conférence prononcée dans le cadre du 45^e Congrès de l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec, le 1^{er} novembre 1991.
- _____. – « Préface » – Comment je suis devenu alcoolique. – Jean-Charles Pagé. – Montréal : Éditions du Jour, c1961. – p. [7]-9.
- _____. – « Préface ». – La canadienne française et l'amour, ou, L'homme démystifié. – Pierre Léger. – Montréal : Éditions du Jour, c1965. – p. 7-14.
- _____. – « Le printemps. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 2, n° 7. – (août-septembre 1967). – p. 498, 528.

- _____. – « Les Prix Nobel. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 2, n° 10. – (décembre 1967). – p. 728-729.
- _____. – « Le problème de l'assistance psychiatrique au Québec ». – *Montréal médical*. – vol. 14, n° 3. – (novembre 1962). – p. 5-7.
- _____. – « Un programme hospitalier de formation post-scolaire en psychiatrie ». – *L'Information psychiatrique*. – vol. 43, n° 4. – (avril 1967). – p. 461-468.
- _____. – (Progrès technique et personne humaine), – Conférence prononcée à l'Université de Sherbrooke, le 30 septembre 1961, à l'occasion du Congrès provincial annuel de l'Association des infirmières catholiques du Canada. – 15 f.
- _____. – « Progrès technique et personne humaine ». – *Bulletin des infirmières catholiques du Canada*. – (novembre-décembre 1961). – p. 265-274.
- _____. – « Les prospectives et la perspective d'avenir au Québec ». – *Auxiliaire*. – vol. 54, n° 1 – (janvier-février 1981). – p. 16-17.
- _____. – [Propos sur le devenir de l'homme québécois]. – Texte d'une conférence prononcée à la Société médicale de Montréal, le 15 octobre 1968. – 13 f.
- _____. – « Prospectives. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 5, n° 3. – (mars 1970). – p. 135-138.
- _____. – [La psychanalyse], – Participation à l'émission radiophonique Les pôles de l'esprit, 10 mars 1961.
- _____. – « Psychiatres et psychologues ». – *Le Samedi*. – (avril 1963). – p. 8.
- _____. – [Psychiatrie communautaire], – Texte d'une conférence prononcée à l'Hôpital Ste-Élisabeth, Roberval, le 17 mai 1968. – 23 f.
- _____. – [La psychiatrie québécoise en question], – 1986. – 10 f.
- _____. – « La psychiatrie québécoise remise en question ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 21, n° 10. – (octobre 1986). – p. 93-104.
- _____. – [Psychologie et technique], – Participation à une émission radiophonique, Radio-Canada, 20 février 1961. – 12 f.
- _____. – « La psychothérapie au Pavillon Albert-Prévost ». – *La psychothérapie psychanalytique : une diversité de champs cliniques*. – Sous la direction de Pierre Doucet et Wilfrid Reid. – Montréal : G. Morin, c1996. – ISBN 2-89105-570-5. – p. XXXI-XXXIII.
- _____. – [Rapport du 24^e Congrès de l'Association internationale de psychanalyse. Amsterdam, 25 au 30 juillet 1965], – 13 f.
- _____. – [Les relations humaines, sources de progrès et de succès], – Texte d'une conférence prononcée dans le cadre du 9^e Congrès général de l'Association des détaillants en alimentation. Motel « Le Montagnais », Chicoutimi, dimanche le 27 septembre 1964. – 11 f.
- _____. – [Religion and psychotherapy], – Texte d'une conférence prononcée le 25 octobre 1950. – 10 f.
- _____. – [Renouveau de la psychiatrie contemporaine]. Texte d'une participation à l'émission radiophonique « Les pôles de l'esprit ». Société Radio-Canada. – (6 mars 1961). – 7 f.
- _____. – [Le séparatisme est-il une maladie?]. – Interview pour *Le Devoir*, 28 novembre 1961.
- _____. – « Santé mentale au Québec ». – *Santé mentale au Québec*. – Cahier souvenir 20^e anniversaire : 20 ans de santé mentale au Québec, regards critiques des acteurs et collaborateurs – (1996). – p. 7-9.
- _____. – [Les services de santé mentale dans la région Laurentides-Lanaudière], – (mai 1988). – 11 f.
- _____. – « Statut de la femme. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 2, n° 3. – (mars 1967). – p. 160, 162.
- _____. – [Teaching Models and Methods for Psychiatry], – Address delivered by Doctor Camille Laurin at the formal opening of the Department of Psychiatry of the University of Toronto, in the Clarke Institute of Psychiatry, June 15th, 1966. – 17 f.

- _____. – « Tension Canado-québécoise. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 3. – (mars 1969). – p. 115-117.
- _____. – « Tension Canado-québécoise. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 4. – (avril 1969). – p. 154-155.
- _____. – « Tension Canado-québécoise. Au fil des jours ». – *Le Médecin du Québec*. – vol. 4, n° 5. – (mai 1969). – p. 203-204.
- _____. – « Théorie des rapports médecin-malade ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 85, n° 12. – (décembre 1956). – p. 1387-1393.
- _____. – « L'université, héraut de la vérité gardienne du patrimoine national ». – *Cahiers du nursing canadien*. – vol. 33, n° 11. – (novembre 1960). – p. 5
- _____. – « L'utilisation du lithium en psychiatrie ». – *L'Union médicale du Canada*. – vol. 104, n° 11. – (novembre 1975). – p. 1694-1697.
- _____. – [Woman in the modern world]. – Texte d'une conférence prononcée le 7 septembre 1962, dans le cadre du Congrès 'The real world of women', tenu à Toronto du 6 au 9 septembre 1962. – 13 f.
- _____. Lemieux, R. – « L'enseignement psychiatrique ». – *Revue médicale de l'Université de Montréal*. – vol. 6, n° 3. – (décembre 1954). – p. 124-132.
- _____.; Lemieux, R. – « A new method of teaching psychiatry to medical students ». – *Canadian Psychiatry Association Journal*. – vol. 5, n° 4. – (october 1960). – p. 212-219.
- Marchand, Jean; Lachaine, C.; Dorais, L.; Laurin, Camille. – « Grievs et perspectives en matière de santé ». – *Montréal médical*. – vol. ? n° ?. – (avril 1962). – p. 19-22.
- Problématique de la psychose = *Problems of psychosis*/rédacteurs, Pierre Doucet, Camille Laurin. – [Amsterdam] : Excerpta Medica, 1971. – 2 v. (451 p.) – (International Congress Series; n° 194) – ISBN 90-219-0126-9
- La problématique du lithium*/responsable de l'édition, Camille Laurin. – Montréal : Université de Montréal, Département de psychiatrie, 1975. – 85 f. – (Université de Montréal. Département de psychiatrie. Cahier pédagogique; II)
- Les psychothérapies à court terme/responsable de l'édition, Camille Laurin. – Montréal : Université de Montréal, Département de psychiatrie, 1976. – 143 p. – (Université de Montréal. Département de psychiatrie. Cahier pédagogique; III) s.